



CAMÉRAS CACHÉES ET FILATURES DE SALARIÉS CHEZ CARREFOUR !!!

Quelle serait votre réaction si un jour vous appreniez que votre patron s'est introduit dans votre vie privée et que vous étiez, sans le savoir, sous surveillance permanente ?...

C'est à ce genre de questions que vous pourrez répondre en regardant l'émission

« PIÈCES A CONVICTION » animée par Elise Lucet
LE VENDREDI 20 JANVIER SUR FRANCE 3 vers 23h15
À laquelle ont participé plusieurs élus C.G.T.

Vous découvrirez ou redécouvrirez (pour les plus lucides d'entre nous !) dans quel genre d'entreprise vous travaillez et jusqu'où nos dirigeants sont prêts à aller pour nous avilir, nous conditionner et se débarrasser ensuite de nous comme de vieux kleenex usagés!

Vous apprendrez comment CARREFOUR a, dans le plus grand secret et dans la plus parfaite illégalité, mis sur pied une véritable « POLICE SECRÈTE » destinée à filmer et à filer, parfois même jusqu'à leur domicile, des salariés à leur insu.

Non content de violer la loi en matière de rémunération (*Question soulevée par la CGT dès Juillet 2005 sur les salaires inférieurs au SMIC et aux minima de branche pour certains niveaux de qualification*),

Non content de violer la loi sur le paiement des heures de nuit (*Question soulevée par la C.G.T. dès Juin 2001 à propos de la loi redéfinissant le travail de nuit non respectée par Carrefour, qui vient d'être condamné par la Cour de Cassation à payer les rappels de salaires aux salariés concernés*),

Non content de voir certains hauts « responsables » mis en examen à propos des merchandiseurs,

Non content de nous manipuler comme de vulgaires marionnettes avec des propagandes outrancières sur l'absentéisme qui violent, là encore, la vie privée des salariés (*le chef est autorisé, sous prétexte de prendre de vos nouvelles, à vous appeler à votre propre domicile lorsque vous êtes malade !*) ou en distillant des « formations » comme celle de « **la stratégie des alliés** » (*qui apprend aux managers comment répertorier et cataloguer chaque salarié en fonction de son implication pour l'entreprise*)

Aujourd'hui CARREFOUR s'enfonce un peu plus loin dans l'illégalité en violant jusqu'à la vie privée de ses salariés, en les espionnant et en les filmant à leur insu !

**APRES..., REGLEMENTS INTÉRIEURS A LA MAIN OU SUR LE COEUR,
ILS POURRONT TOUJOURS NOUS DEMANDER D'ÊTRE IRRÉPROCHABLES !!!
MAIS JUSQU'OUÙ LES LAISSERONS NOUS ALLER SANS RÉAGIR ?**

La C.G.T. appelle l'ensemble des salariés à ouvrir les yeux et à prendre enfin conscience que de telles pratiques démontrent bien le réel mépris que CARREFOUR a pour les individus, malgré les campagnes médiatiques entamées tendant à prouver les valeurs éthiques et morales de l'entreprise !

Les reportages et témoignages diffusés sur France 3 ce VENDREDI 20 JANVIER 2006 dans l'émission PIÈCES A CONVICTION n'étant qu'une « partie » des dossiers « nauséabonds » révélés par cet ancien membre de la sécurité Carrefour, nous vous invitons à aller consulter son Blog sur Internet :

<http://carouf.over-blog.com>